

Les réflexions et analyses présentées dans cette communication s'appuient sur mon propre parcours de formation professionnelle, qui oscille entre le monde universitaire et celui des EFTS, tout en me référant à différents rapports et référentiels. C'est pourquoi, dans cette communication il sera question des places et rôles qu'occupent dans la formation des travailleurs sociaux et plus particulièrement celle des éducateurs spécialisés, l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, l'IUT de Ville d'Avray qui y est rattaché, ainsi que l'ETSUP, EFTS se trouvant dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Après l'obtention de mon baccalauréat, je souhaitais intégrer une formation d'éducateur spécialisé afin d'exercer ce métier qui, d'après les informations dont je disposais, pouvait correspondre à mes compétences et appétences. Pour mener à bien ce projet, je me suis inscrite auprès de trois écoles de formation en travail social et ai parallèlement inscrit le DUT Carrières Sociales (CS) option Education Spécialisée (ES) de l'IUT de Ville d'Avray sur le site « Admission Post-Bac ». Ceci afin d'optimiser mes chances de devenir un jour éducatrice spécialisée.

C'est ainsi, que j'ai effectué, dans chacune des EFTS où j'ai déposé ma candidature, une épreuve écrite, qui m'amènera dans deux d'entre elles à une épreuve orale. Je n'ai néanmoins été admise dans aucune de ces écoles, les formateurs et candidats rencontrés pointant notamment mon jeune âge comme une difficulté, qui s'est avérée, au vu des résultats, insurmontable. Il ne restait donc que ma candidature au DUT CS option ES de l'IUT de Ville d'Avray pour me permettre de mener à bien mon projet professionnel. Après que mon dossier ait été retenu, j'ai été convoquée à un entretien individuel. J'intégrerai à la rentrée suivante cette formation universitaire.

Contrairement aux EFTS rencontrés, le DUT de l'IUT Ville d'Avray n'est pas réticent à sélectionner de jeunes candidats, inexpérimentés et pouvant encore avoir des doutes quant à leur projet professionnel. Quelques étudiants, après ces deux années de formation se dirigeront d'ailleurs vers d'autres projets de formation plutôt que vers le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES). D'après l'équipe pédagogique du DUT, le nombre de ces étudiants augmente au fil des années, mettant ainsi en avant une évolution dans la composition des promotions. Il n'en reste pas moins que le public de ce DUT se différencie de celui des EFTS, notamment au niveau de l'âge des étudiants, ce qui demeure une caractéristique observable. Toutefois, les « enquêtes écoles » de la DREES démontrent un rajeunissement des étudiants inscrits dans les écoles : les moins de 20 ans représentaient en 2007 22.7 % des effectifs contre 27 % en 2011. (DRESS série statistique N°175, cité par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, 2013)

Les DUT CS option ES sont assez récents contrairement à l'option « Assistante Sociale ». Il n'existe donc pas à ce jour de recherche qui atteste de ces différences. Néanmoins, au vu de ces observations, nous pouvons nous questionner sur les moyens mis en œuvre par ce DUT pour permettre aux étudiants de se préparer au DEES en trois ans ; deux années de DUT Carrière Sociale et une troisième année en école d'éducateur spécialisé, tout en sachant que la majorité de ces mêmes étudiants se sont vus refuser une entrée en EFTS.

Les formations en DUT se fondent sur un Programme Pédagogique National (PPN) dans lequel figure les différents enseignements dispensés, ainsi que leur volume horaire

(Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2013). Le DUT CS option ES de l'IUT Ville d'Avray a lui été pensé en fonction du marché de l'emploi, des attentes des étudiants, mais il a également été pensé dans le sens d'une forte convergence avec la formation d'éducateur spécialisé. Ceci, tant au niveau de l'enseignement théorique qu'au niveau de la formation pratique, allant ainsi au-delà des 1400 heures d'enseignements réparties sur les deux années de formation figurant dans la PPN, ainsi que les 12 semaines de stage prévues, puisqu'il en prévoit plus du double. La formation d'éducateur spécialisé dispensée par les EFTS compte quant à elle 1450 heures de formations réparties sur trois années selon l'Article 5 de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé. Le DUT CS option ES de l'IUT Ville d'Avray a donc, à la fois une convergence forte entre son programme et celui des EFTS, mais il met aussi l'accent sur la formation théorique et pratique, accent illustré par le volume horaire accordé à chacun. Ce volume horaire permet alors au DUT de proposer des enseignements complémentaires aux étudiants. De nombreux travaux sont également demandés aux étudiants, leur permettant ainsi de travailler l'écrit.

Concernant les effectifs d'étudiants, les promotions du DUT de l'IUT Ville d'Avray se composent de 20 à 30 étudiants, ce qui permet à la fois un suivi individualisé, mais aussi davantage d'interactions entre les intervenants et les étudiants, favorisant notamment la réflexion individuelle et collective. Dans certains EFTS les promotions peuvent dépasser les 50 étudiants et certaines interventions se déroulent en amphithéâtre, conjointement avec d'autres filières, ce qui ne peut permettre des échanges de même nature.

Pour finir, dans l'objectif de permettre aux étudiants de poursuivre leur cursus en troisième année de formation d'éducateur spécialisé au sein d'une EFTS, le DUT CS ES de l'IUT Ville d'Avray, tente de sensibiliser leurs étudiants aux épreuves du DEES, tout en ne prétendant pas les entraîner à ces dernières, travaille qui est davantage entrepris dans les EFTS

Les étudiants justifiant d'un diplôme universitaire de technologie mention Carrière Sociale peuvent prétendre jusqu'aux deux tiers d'allègement de la formation d'éducateur spécialisé d'après l'article 9 de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé. Toutefois, les EFTS semblent réticents à appliquer cet allègement mettant en avant la difficulté à comparer les programmes et à évaluer le niveau des étudiants, discours qu'ont pu entendre certains étudiants sortant de DUT et souhaitant intégrer une troisième année de formation au sein d'EFTS, notamment de province. C'est pourquoi, outre la volonté d'avoir pensé le DUT en tenant compte du contenu de la formation ES, l'équipe pédagogique du DUT CS option ES de l'IUT Ville d'Avray a dès ses débuts œuvré pour faire connaître son programme et faire reconnaître son existence sur le marché de la formation, à la fois auprès des sites qualifiants et des EFTS. Ce travail aboutira notamment à un partenariat étroit avec trois EFTS d'Ile de France, afin de favoriser l'accès en troisième année de formation d'éducateur spécialisé, aux étudiants diplômés de ce DUT.

C'est grâce à l'un de ces partenariats que j'ai pu intégrer la troisième année de formation ES de l'ETSUP. L'ETSUP est une EFTS qui propose à ses étudiants de la filière ES un double cursus, en partenariat avec l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense. Au cours de cette troisième année, j'ai alors pu me préparer aux épreuves du DEES, tout en

effectuant une troisième année de Licence Sciences de l'Éducation. C'est lors de cette expérience que j'ai pu observer que le passage de l'université à une formation en EFTS, tout comme l'alternance entre EFTS et université, nécessitent certaines adaptations de la part des étudiants.

Tout d'abord, la transition entre une formation universitaire telle que le DUT et un EFTS a principalement impliqué, en ce qui me concerne, un réajustement concernant les attendus de la formation, ainsi que celles du diplôme. En effet, cette différence entre les commandes de formation a été exacerbée lorsque j'ai commencé à rédiger les différents dossiers demandés dans le cadre des épreuves du DEES. Au sein du DUT il nous était laissé la possibilité d'interroger, de questionner les pratiques et de les critiquer. Or, dans le cadre du DEES, cette opportunité de réflexion m'a semblé réduite, avec des sujets assez redondants d'un étudiant à un autre ou d'une promotion à une autre, avec également une vigilance accrue quant au contenu dans la volonté de « limiter les risques ». Mon intention n'est néanmoins pas ici d'incriminer les EFTS, puisqu'ils tirent l'enseignement des promotions précédentes qui se sont présentées elles aussi au DEES. Mais davantage de mettre en lumière les difficultés qui peuvent être rencontrées par les étudiants passant d'une instance de formation à une autre. Le rapport d'Évaluation de la réingénierie du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé de la Direction Générale de la Cohésion Sociale met notamment en avant le fait que les épreuves du DEES s'attardent davantage sur la « qualité du récit des compétences que leur maîtrise » (p.38), ce qui peut rejoindre l'idée énoncée ci-dessus.

Ensuite, en ce qui concerne les étudiants de l'ETSUP qui en troisième année se rendent tous les vendredis à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense afin de suivre la troisième année de licence Sciences de l'Éducation, les difficultés semblent être de natures différentes. En effet, ces derniers ont été en difficulté, non pas en ce qui concerne les attentes des diplômes entrepris, mais davantage au sujet de ce que nous pouvons nommer les exigences organisationnelles du monde universitaire. En effet, l'Université de Nanterre, comme d'autres universités, régleme les absences, les retards et les évaluations des étudiants. Il n'existe aucune souplesse quant à ces règles contrairement à l'ETSUP. Ce règlement rigide a alors été une réelle difficulté pour les étudiants de l'ETSUP, tout comme l'ont été les normes de communication entre enseignants et étudiants qui diffèrent également d'une instance à une autre.

A la suite de ce cursus de formation, une fois diplômée, j'ai souhaité trouver un poste dans le champ de la protection de l'enfance, tout en poursuivant mon parcours de formation. C'est dans un premier temps le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS) qui a attiré mon attention, de part son contenu et ses perspectives professionnelles. Toutefois, cette formation coûte près de 14000 euros. Étant jeune diplômé et nouvellement sur le marché de l'emploi il y avait peu de chance que mon futur employeur prenne en charge cette formation. J'ai alors décidé de poursuivre mon parcours en Master.

La formation universitaire et principalement le Master selon moi a une approche pédagogique différente que celle que j'ai pu connaître en DUT ou en troisième année de formation d'éducateur spécialisé. En Master nous travaillons beaucoup à partir de recherches, d'études ou encore de diagnostics. Il s'agit alors « d'apprendre à articuler les savoirs théoriques et les savoirs d'action, apprendre la rigueur, apprendre à communiquer sa pensée » (Clerc, 2008).

Clerc, F. (2008). Formation à la recherche, formation par la recherche. Recherche et formation. Repéré à <http://rechercheformation.revues.org/611>

Fablet, D. (s-d). Le travail social et la formation des travailleurs sociaux. Repéré à [http://www.unicaen.fr/puc/ecrire/ouvrages/40ans\\_education/0740ans\\_education.pdf](http://www.unicaen.fr/puc/ecrire/ouvrages/40ans_education/0740ans_education.pdf)

Direction générale de la cohésion sociale. (s.d). Synthèse du rapport : « La coopération entre les établissements de formation préparant aux diplômes de travail social et les universités ». Repéré à [http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese\\_cooperation\\_etablissement\\_de\\_formation\\_csts\\_juin\\_2013.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/synthese_cooperation_etablissement_de_formation_csts_juin_2013.pdf)

Ministère des affaires sociales et de la santé. (2013). Evaluation de la réingénierie du diplôme d'état d'éducateur spécialisé. Repéré à <http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/DEES.pdf>

Ministère des affaires sociales et de la santé. (2012). La coopération entre les établissements de formation préparant aux diplômes de travail social et les universités. Repéré à [http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT\\_cooperationentreetabediplome.pdf](http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/RAPPORT_cooperationentreetabediplome.pdf)

Ministère des affaires sociales et de la santé. (2012). Etude visant la réalisation d'un bilan des coopérations mises en œuvre entre les établissements de formation préparant aux diplômes de travail social et les universités. Repéré à [http://www.social-Sante.gouv.fr/IMG/pdf/Strasbourg\\_Conseil\\_MSCS\\_Rapport\\_final.pdf](http://www.social-Sante.gouv.fr/IMG/pdf/Strasbourg_Conseil_MSCS_Rapport_final.pdf)

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. (2013). Diplôme universitaire de technologie : Carrières Sociales. Repéré à [http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/14/4/Carrieres\\_sociales\\_262144.pdf](http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/30/14/4/Carrieres_sociales_262144.pdf)